

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 30 JUIN 2022

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 63

Pouvoirs : 5

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 22 juin 2022.

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	X			LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGÉ	GALLET	Jean-Louis	X			DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	X			D'HAUTEFUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne	X			BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige		X		DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	GOUPIL	Olivier		X		CATEAU	Olivier	
CORDEY	BISSON	Roger		X		BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		X		DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCY	REUSSNER	Edouard	X			DELAUNEY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel	X			MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno			Clara DEWAELE	ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	X			DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier	X			CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	X					
FALAISE	LE BRET	Jacques	X					
FALAISE	LE VAGUERESE-MARIE	Cécile	X					
FALAISE	GRACIA	Fabrice	X					
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle	X					
FALAISE	DAGORN	Grégoire	X					
FALAISE	ALLEN0	Delphine	X					
FALAISE	LEBAILLY	Bénédict	X					
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	X					
FALAISE	PETIT	Sandrine	X					
FALAISE	DROUET	Philippe	X					
FALAISE	DUVAL	Sonia			Thérèse LEBLOND			
FALAISE	RICHARD	Bastien	X					
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	X					
FALAISE	THOMAS	Pascal	X					
FALAISE	DEWAELE	Clara	X					
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie	X					
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc	X					
FALAISE	MARTIN	Béatrice	X					
FALAISE	SOBECKI	Loïc		X				
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	X			MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric	X			OUIN	Michel	
FOURNEAUX LE VAL	DOUTRESSOLLES	Denis	X			LEVEQUE CATHERINE	Sabrina	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	X			PAGNY	Brigitte	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François		X		LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie	X			SAINT-MARTIN	Magali	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert		X		CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	X			NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	X			CHAUFFRAY	Joël	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	X			ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques	X			LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien				KIPRE	Théodore	X
LES MOUTIERS EN AUGÉ	POURRIT	Alain		X		SUZANNE	Alain	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian				GABRIEL	Odile	X
MAIZIERES	ALIMECK	Tony		X		SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain			Michel LECAPITAINE	CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COULBOEUF	BACHELEY	Christian	X			MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René		X		DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGÉ	ORIOU	Michaël		X		MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	X			DELAROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	X			SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard			Norbert BLAIS	SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine	X			ANQUETIL	Maryline	
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				GUERIN	Christian	X
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	X			GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	X					
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	X					
POTIGNY	KEPA	Gérard	X					
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne		X				
POTIGNY	BENOIT	Dominique	X					
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie		X				
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Neige	X					
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	X			HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis				PIERRE	Pascal	X
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	X			BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	X			LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre	X			BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	X			DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	X			BREBION	Sébastien	
SOULANGY	ABEGG	Dominique		X		BLIN	Jean-Claude	
SOU MONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe	X			LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette	X			CRESPIN	Estelle	
USSY	DELILE	Éric	X					
USSY	JAMES	Marie-Anne	X					
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel		X		SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	X			PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	X			ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin			Jean-Luc ANDRE	VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	X			BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck				LEFEVRE	Pascal	X

FINANCES – MARCHÉ PUBLIC DE RÉALISATION D'UN PÔLE ESS À FALAISE – FRAIS SUPPLÉMENTAIRES À LA CHARGE D'UN TITULAIRE

Dans le cadre des travaux de transformation de l'ancien Point P en Pôle ESS à Falaise, la Collectivité rencontre des problèmes avec la société MPO titulaire du lot n°7, menuiseries extérieures pour un montant de 68 269,57 € HT.

En effet, la société MPO a accusé un retard de plus de cinq mois dans la remise de ces plans d'exécution. Malgré de nombreuses relances du maître d'œuvre et d'une mise en demeure de la Collectivité le 18/03/2022, cette dernière a reçu les plans (pour un seul bâtiment) le 26 avril 2022.

Par un courrier du 11/04/2022, la société MPO motivait son retard par le fait « *d'être confronté à un contexte extrêmement particulier de pénurie de matières premières* ». Or, ce seul argument ne peut être mis en lien avec le retard dans la remise des plans d'exécution, ces plans ne nécessitant pas de fourniture de matières premières.

Ce retard ayant par conséquent impacté l'ensemble des entreprises présentes sur l'opération, entraînant pour certaines d'entre elles des frais supplémentaires, il convient d'imputer à la société MPO les coûts suivants :

- ➔ Prolongation de l'installation de la base-vie : 3 464,04 € HT ;
- ➔ Fourniture et pose de panneaux pour la fermeture provisoire du bâtiment 2 : 1 490,50 € HT ;
- ➔ Incidence sur le lot serrurerie (augmentation des matières premières, mobilisation supplémentaire du dessinateur et du chargé d'affaires, ...) : 2 995,00 € HT.

Le Conseil communautaire

- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Vu la décision n°D-2021-38 du 20/09/2021 décidant d'attribuer, entre autres, le lot n°7 à la société MPO ;
- Vu la mise en demeure adressée à la société MPO le 18/03/2022 ainsi que le courrier du 24/05/2022 confirmant l'application des coûts indiqués ci-dessus ;
- Considérant que les coûts supplémentaires engendrés sont dus au retard de la remise des plans d'exécution de la société MPO ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 16 juin 2022 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 68
	Pour : 67
	Contre : 1

- **DECIDE** de mettre à charge de la société MPO, titulaire du lot n°7, menuiseries extérieures sur l'opération de transformation d'un ancien bâtiment en Pôle ESS à Falaise, la somme de 7 949,54 € HT dans le cadre des coûts supplémentaires engendrés à d'autres entreprises, coûts liés au retard dans la transmission des plans d'exécution ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à notifier cette décision au Maître d'œuvre et au Receveur Communautaire.

Certifiée exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le : **05 JUIL. 2022**
Et de la publication électronique le : **06 JUIL. 2022**

Le Président
Jean-Philippe MESNIL

